



Titulaire

Madame Monsieur

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville..... Pays.....

Adresse fiscale : (si différente domicile)

Adresse.....

Code postal..... Ville..... Pays.....

résident français non résident français

Situation familiale :..... Nom de jeune fille :.....

Date de naissance :..... à..... Nationalité.....

Téléphone :..... E-mail :.....

Pièce d'identité..... N°.....



Signatures

J'atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus et je déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les conditions générales de la convention d'ouverture de compte sur livret Agir telles que reprises dans le document référencé FGF-CC – 02/2013, dont j'ai pu me procurer un exemplaire en l'imprimant et/ou en le téléchargeant à partir du site www.credit-cooperatif.coop/particuliers/. Les informations communiquées, obligatoires, sont à l'usage exclusif du Crédit Coopératif, sauf communication à des tiers dans les cas prévus par la loi. Ces données seront utilisées pour le traitement de votre demande, à des fins de gestion et/ou de prospection. Vous pouvez néanmoins, lors de la signature du présent document (en cochant cette case :) ou ultérieurement, vous opposer, sans frais, à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Ces droits peuvent s'exercer auprès du Crédit Coopératif (12, boulevard Pesaro - CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex).

J'accepte que mes nom, prénom et adresse soient communiqués à l'association dès l'ouverture de mon compte sur livret Agir.

Je joins à la présente le document d'auto-certification de résidence fiscale (règlementation EAI) dûment rempli, daté et signé (cf liste des pièces à fournir).

La présente demande d'ouverture de compte d'épargne est soumise à l'acceptation expresse, par le Crédit Coopératif, du dossier présenté. Votre convention d'ouverture de compte d'épargne, confirmée par courrier, devient définitive après accord du Crédit Coopératif et à l'expiration du délai de rétractation (art.11 des conditions générales du livret Agir).

Fait à :..... le :.....

Signatures

du titulaire du compte :

du Crédit Coopératif :

SNL 04116 - Crédit Coopératif - Société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable - RCS Nanterre 349 974 931 - N° OIRIAS 07 005 463
Siège social : 12, boulevard Pesaro CS 10002 - 92024 Nanterre cedex




ÉPARGNER
OU PARTAGER
POURQUOI CHOISIR ?



Formulaire de rétractation (à conserver)

Si vous souhaitez renoncer à votre ouverture de compte, ce formulaire est à renvoyer au plus tard quatorze* jours après votre acceptation, par lettre recommandée avec accusé réception à :

Crédit Coopératif - MonCreditCooperatif.coop - Libre Réponse 93 336 - 92019 NANTERRE CEDEX

Cette rétractation n'est valable que si elle est adressée avant l'expiration des délais rappelés ci-dessus, lisiblement et parfaitement remplie. Le délai commence à courir à partir du jour suivant votre signature de la convention.

Je soussigné (nom, prénom).....

déclare renoncer à l'ouverture du compte sur livret Agir au Crédit Coopératif, que j'avais acceptée le :.....

Date :..... Signature du titulaire :

(*) Si ce délai expire un samedi, dimanche ou un jour férié ou chômé, il sera prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

AVEC LE LIVRET AGIR,

ÉPARGNEZ ET PARTAGEZ EN MÊME TEMPS !



Vous épargnez en toute sécurité avec une rémunération attractive

L'argent déposé sur le livret Agir est garanti et totalement disponible. Votre épargne est rémunérée avantagusement, sans plafond.⁽¹⁾

Vous soutenez concrètement les actions de Solidarités Nouvelles pour le Logement

La moitié de vos intérêts est automatiquement reversée à l'association sous forme de don. Elle bénéficie ainsi de ressources pérennes pour loger et accompagner les plus démunis. De plus, ce don vous ouvre droit à une réduction d'impôts⁽²⁾.

Vous savez que l'argent déposé sur votre Livret est utile

L'argent déposé sur votre livret Agir, qui reste totalement disponible, est utilisé par le Crédit Coopératif, la banque de l'économie sociale et solidaire, pour financer des acteurs de l'économie réelle, œuvrant pour une économie humaine.



Ensemble, agissons contre le mal-logement

Plus de 8000 ménages ont été logés et accompagnés par Solidarités Nouvelles pour le Logement depuis sa création en 1988. Pour donner accès au logement à des personnes en situation précaire et favoriser une véritable mixité sociale, l'association a créé 1000 logements et s'appuie sur la mobilisation locale des habitants. Les ressources apportées par le livret Agir permettent de financer les missions sociales des associations Solidarités Nouvelles pour le Logement, notamment l'acquisition et l'amélioration de logements, et leur entretien.

Pour en savoir plus :
www.credit-cooperatif.coop/particuliers/



Aujourd'hui, plus de 30 000 personnes ont déjà choisi le livret Agir. Pourquoi pas vous ?



POUR SOUSCRIRE, RIEN DE PLUS SIMPLE ! (Aucune démarche n'est nécessaire auprès de votre banque habituelle)

Je remplis
et je signe
la convention

Je joins
les documents
demandés

J'envoie
par courrier
(sans affranchir)

Pièces à fournir :

- La présente convention d'ouverture dûment complétée et signée ;
- Un chèque personnel tiré sur votre banque habituelle (*) libellé à l'ordre du Crédit Coopératif et d'un montant de 10€ minimum ;
- La photocopie, recto-verso, de deux pièces d'identité du titulaire du compte (en cours de validité) : carte d'identité, passeport, carte de séjour et, pour la seconde pièce, permis de conduire ou l'une des trois pièces déjà mentionnées ;
- La photocopie d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF-GDF, facture téléphone fixe) ;
- La photocopie d'un justificatif d'activité économique (dernier bulletin de salaire, avis d'imposition, carte d'étudiant, attestation assurance chômage...)** ;
- Le document d'auto-certification de résidence fiscale (document disponible dans les agences Crédit Coopératif et téléchargeable via le lien http://bit.ly/CC_AutoCertificationPP).

Adresse : Crédit Coopératif - MonCreditCooperatif.coop - Libre Réponse 93 336 - 92019 NANTERRE CEDEX

CONVENTION D'OUVERTURE DE COMPTE LIVRET AGIR

Compte désigné

Je demande l'ouverture d'un compte sur livret Agir dans les livres du Crédit Coopératif.

Je verse à l'ouverture de mon compte la somme de € (10€ minimum)

par chèque joint à la présente demande.

Par solidarité avec l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement,

je demande que 50% des intérêts de mon livret Agir soient reversés annuellement à cet organisme et donne mandat au Crédit Coopératif d'en effectuer le versement.

! RÉSERVÉ À LA BANQUE (Ne pas renseigner)

Date : ICC : Compte :
N° compte : Agence : individuel
Intitulé de compte : Code agence :

Le Crédit Coopératif à votre service, c'est :



- une banque coopérative, leader de la finance et de l'épargne solidaires
- un réseau de 70 agences en France
- une e-agence : MonCreditCooperatif.coop
- des conseillers : 08 10 63 44 44 (prix d'un appel local depuis un poste fixe ou selon opérateur) disponibles du lundi au vendredi de 9h à 20h le samedi de 9h à 13h

* Organisme financier établi dans un état membre de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

** Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Conformément à la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le Crédit Coopératif est tenu, lors de toute entrée en relation, d'appliquer un certain nombre de mesures de vigilance et de connaissance des clients, et notamment de recueillir des justificatifs appropriés relatifs à l'identité, au domicile et à l'activité économique du postulant, qui sera en conséquence amené à justifier, entre autre, de ses revenus.

(1) Conditions et tarifs disponibles en agences et sur www.credit-cooperatif.coop/particuliers/

(2) Dans les limites fiscales en vigueur